

# COMMUNE D'ANCEAUMEVILLE

## Avis d'appel public à la concurrence

### Fourniture et livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire de l'école Camille Claudel

MARCHE PASSÉ SOUS FORME DE PROCEDURE ADAPTÉE

Département de publication : Seine-Maritime

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de ANCEAUMEVILLE

Activité principale : administration publique

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire  
105 place Evode Chevalier  
76710 Anceaumeville  
Tél : 02 35 32 59 72  
Courriel : anceaumeville.mairie@orange.fr

Objet du marché : Fourniture et livraison de repas en liaison froide du restaurant scolaire de l'école Camille Claudel situé dans le centre socio-culturel Guy de Maupassant à Anceaumeville.

Classification CPV : 55523100-3 - Services de restauration scolaire

Type de marché : services

Lieu d'exécution et de livraison : 76710 Anceaumeville.

Caractéristiques principales : voir CCAP et CCTP.

Date et heure limites de réception des offres : **Lundi 15 juin 2026 à 12 h00**

#### ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne **la fourniture et la livraison de repas en liaison froide** du restaurant scolaire de l'école Camille Claudel (maternelle et élémentaire) pour l'année scolaire (les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

## **Description des prestations demandés :**

### **• Restauration scolaire en période scolaire :**

4 jours d'école par semaine 85 repas par jour en moyenne par année scolaire  
Le nombre moyen de repas annuel servi est estimé à 12 300 repas.

Les chiffres sont donnés à titre indicatif et aucune variation négative de la quantité prévisionnelle ne pourra être à la charge de la collectivité.

## **ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### ***2.1 Etendue de la consultation et mode d'appel d'offres :***

Marché passé sous forme de procédure adaptée

### ***2.2 Décomposition en opération et en lots :***

Sans objet

### ***2.3 Variante autorisée :***

Voir CCTP

### ***2.4 Mode de règlement :***

Le mode de règlement choisi par le maître d'ouvrage est le virement par mandat administratif sous 30 jours.

### ***2.5 Délai de validité des offres :***

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### ***2.6 Durée du marché :***

La durée du marché est fixée à un an renouvelable deux fois par tacite reconduction et débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2026.

## **ARTICLE 3 - PRESENTATION DES OFFRES**

### ***3.1 Remise du dossier de consultation :***

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est fourni gratuitement à chaque entreprise et doit être téléchargé sur <https://marchespublics.adm76.com>

### ***3.2 Langue – Signature engagement et habilitation :***

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

L'acte d'engagement sera complété conformément aux commentaires joints à ce document. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

L'unité monétaire sera l'euro.

### ***3.3 Contenu du dossier à remettre par les entreprises :***

Le dossier à remettre par les candidats sera transmis par voie dématérialisée sur le site de l'ADM76. Il comprendra les pièces suivantes :

## **Dossier de candidature :**

### **1 – Situation juridique :**

- Lettre de candidature (formulaire DC1)
- Déclaration du candidat (formulaire DC2) ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant :
  - Qu'il ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner prévue par le code de la commande publique
  - Qu'il satisfait à l'ensemble des obligations fiscales et sociales
- Extrait KBIS
- La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ;

### **2 – Situation Economique et Financière :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et spécifique (3 derniers exercices)
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

### **3 – Capacité techniques et professionnelles :**

- Références en collectivité ou administrations publiques des prestations similaires de moins de trois ans
- Moyens humains : effectif et qualification (cuisiniers, diététicien ...)
- Certificats de qualifications professionnelles
- Moyens matériels et techniques (cuisine, équipements, ...)
- Certificats de qualité ou normes (HACCP, label ...)

### **4 – Moyens humains :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement sur les 3 dernières années

### **Offre :**

- Mémoire technique comprenant la proposition du candidat
- L'acte d'engagement (ATTRI) lié au dossier de consultation dûment remplis daté et signé par le ou les représentant(s) qualifié(s) de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ci-joint à accepter sans modification,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ci-joint à accepter sans modification.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplis

*L'ensemble des modèles cités ci-dessus est disponible sur le site Internet du Ministère en charge des Finances ([www.finances.gouv.fr/formulaires](http://www.finances.gouv.fr/formulaires) et sur [www.colloc.minefi.gouv.fr](http://www.colloc.minefi.gouv.fr)).*

## **ARTICLE 4 – ELIMINATION DES CANDIDATS – JUGEMENT DES OFFRES**

#### **4.1 Elimination des candidats :**

Lors de l'ouverture du dossier, les conditions d'élimination et critères de jugement des capacités des candidats seront les suivants :

- Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés ;
- Candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation, objet de la consultation sont insuffisantes ;

#### **4.2 Jugement des offres :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- La qualité et la valeur technique de l'offre : 50 %
- Le Prix : 40 %
- La rapidité d'intervention sur site : 10 %

### **ARTICLE 5 – CONDITIONS D' ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée sur le site de l'adm76 avant le **lundi 15 juin 2026 à 12 h.**

Les dossiers qui seraient transmis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenus.

### **ARTICLE 6 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude ou pour la visite de la cuisine de restauration scolaire, les candidats peuvent contacter la Mairie de ANCEAUMEVILLE au 02 35 32 59 72 ou par mail [anceaumeville.mairie@orange.fr](mailto:anceaumeville.mairie@orange.fr)